



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Environnement
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
Direction Documentation Information



ECHOS - ENVIRONNEMENT
du 04-04-2024

« Informer éco-responsable en Tunisie »

SOURCE : LA PRESSE

**FÉDÉRATION TUNISIENNE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT**

Les professionnels souhaitent adhérer au programme de transition énergétique

Le secteur du textile et de l'habillement contribue à hauteur de 29% des postes d'emploi dans le secteur industriel, générant 153 mille postes d'emploi.

Les membres de la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement (Ftth) ont appelé, hier, à poursuivre la mise en œuvre des grandes orientations de l'accord de partenariat entre les secteurs public et privé (2022/2026), afin de stimuler le secteur.

Reçus par la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, les professionnels du secteur appellent

à mettre en œuvre des mesures incitatives permettant aux entreprises d'adhérer au programme de transition énergétique, d'autoproduction photovoltaïque et d'investir dans les zones de développement régional. Selon le ministère, une expérience pilote est réalisée dans une entreprise à Jebel El Oust qui vise à valoriser et recycler les vêtements usagés pour les utiliser en tant qu'énergie

alternative. Le secteur du textile et de l'habillement contribue à hauteur de 29% des postes d'emploi dans le secteur industriel, générant 153 mille postes d'emploi, selon des données fournies par le ministère. Il compte près de 200 entreprises intégrées avec un positionnement international. Les exportations de ces entreprises représentent 75% de l'ensemble des exportations

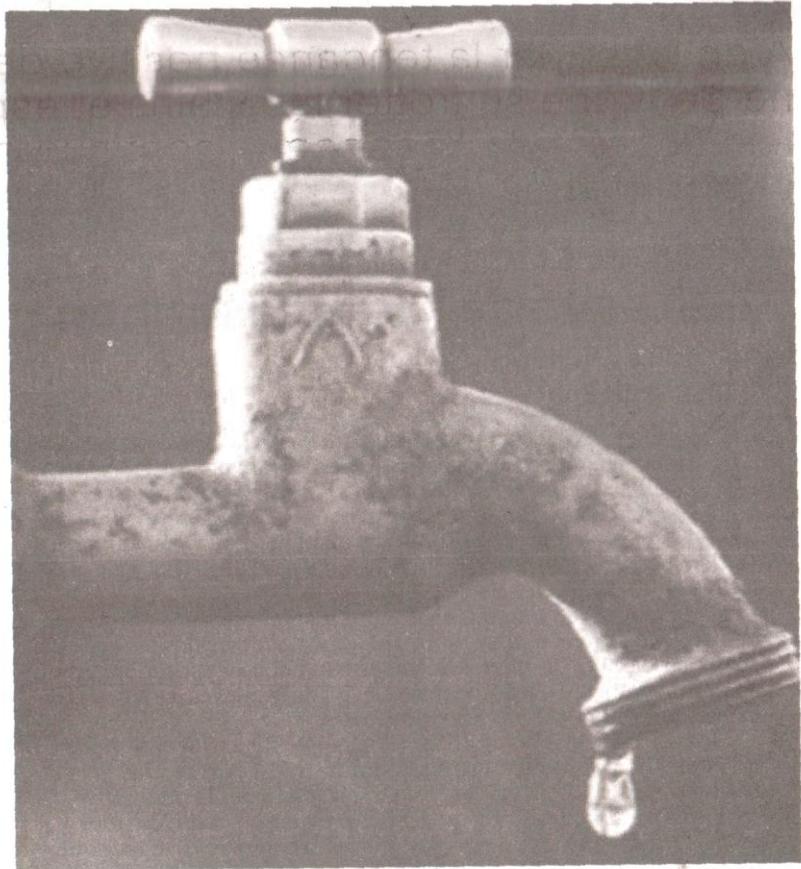
du secteur industriel. En 2023, la balance commerciale du secteur textile-habillement a enregistré une amélioration de 12,5 points, en comparaison de 2022, passant de 116,5% à 129,1%, selon le Centre technique du textile (Cettex). Les exportations du secteur TH ont connu une hausse de 5,61% par rapport à l'exercice 2022, pour atteindre 9.659,31 millions de dinars.

SOURCE : LA PRESSE

OBSERVATOIRE TUNISIEN DE L'EAU

Les alertes liées à l'accès à l'eau se multiplient

Ces alertes portent sur la qualité de l'eau distribuée par la Sonede, des coupures d'eau potable non déclarées et des fuites d'eau dans les canalisations du réseau national.



L'observatoire indique que pendant le mois de mars uniquement, il a reçu plus de 100 alertes pour coupures de l'eau potable

Près de 150 alertes citoyennes liées à des problèmes d'accès à l'eau ont été recensées par l'Observatoire tunisien de l'eau (OTE) en mars dernier.

Ces alertes portent sur la qualité de l'eau distribuée par la Sonede, des coupures d'eau potable non déclarées, des fuites d'eau dans les canalisations du réseau national et des

mouvements de protestation revendiquant le droit à l'eau.

L'observatoire a ainsi fait savoir que son site (www.watchwater.tn) a recueilli, en mars dernier, 9 alertes concernant la qualité de l'eau distribuée, 101 alertes pour coupures, 25 alertes sur des mouvements de protestation revendiquant le droit à l'eau et 14 alertes relatives

à des fuites d'eau. Toujours selon l'observatoire, le gouvernorat de Gafsa arrive en tête des gouvernorats concernés par ces alertes avec 26 alertes, suivi par Sidi Bouzid (11 alertes). Les gouvernorats de Gabès, Sfax et Kairouan ont également été fortement touchés par les problèmes d'accès à l'eau.

SOURCE : LE QUOTIDIEN

Eaux souterraines

L'exploitation anarchique menace la sécurité alimentaire en Tunisie

La pénurie des ressources en eau en Tunisie est estimée à environ 16 milliards de mètres cubes, selon le rapport annuel du département de la justice environnementale et climatique du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), publié le 1er avril 2024.

Le Forum explique que «le taux de remplissage des barrages selon l'Observatoire national de l'agriculture jusqu'au 12 novembre 2023, a atteint le niveau de 22% de la capacité totale des barrages, soit 524 mille mètres cubes en plus de 2,2 des eaux souterraines, soit un total d'environ 3 milliards de mètres cubes. Alors que la Tunisie a besoin théoriquement de 19 milliards de mètres cubes pour répondre à ses besoins dans divers secteurs. Cela signifie que la pénurie des ressources est proche de 16 milliards de mètres cubes ».

Un tiers de l'eau est perdue en Tunisie

Selon le FTDES, plusieurs raisons sont derrière cette pénurie. Il s'agit en premier lieu du phénomène de gaspillage. Les barrages perdent environ 22 millions de mètres cubes de capacité de stockage chaque année, en raison des sédiments et du mauvais entretien, en particulier les barrages qui fournissent de l'eau potable comme le barrage de Sidi el-Barak, dont le volume d'eau gaspillée dans la mer depuis sa création en 2002 jusqu'en 2016 est d'environ 3,5 milliards de mètres cubes selon la direction générale des barrages et des travaux d'eau.

Par ailleurs, le pourcentage d'eau gaspillée dans les réseaux de la société nationale pour l'exploitation et la distribution de l'eau est estimé à plus de 24% et peut atteindre dans certaines zones 30% en raison du vieillissement et de l'usure du réseau auquel s'ajoute la quantité importante de sédiments. Si l'on prend également en compte le raccordement illégal et le vol d'eau qui peut parfois aller jusqu'à 8%, un tiers de l'eau est perdue en Tunisie.

Le FTDES a, aussi, expliqué la pénurie en eau par la baisse significative des pluies au cours des cinq dernières années, passant de 208,6 mm pendant la saison 2018-2019 à 165,7 en 2022-2023.

L'évolution des volumes exploités explique aussi en partie la pénurie en eau. En effet, la moyenne annuelle des ressources exploitées en eau en Tunisie est estimée à 36 milliards m³ (agriculture 77%, industrie 8%, tourisme 1,5% et eau potable 13,5%). De plus, la proportion d'eau souterraine en Tunisie est estimée à 2,165 milliards de mètres cubes exploités dans divers secteurs grâce à l'octroi de permis d'exploitation. Le taux d'exploitation a évolué de 698 milliards de m³ en 1990 à 914 milliards de m³ en 2020.

L'exploitation des ressources souterraines profondes a augmenté de 14,5%, passant de 117% en 2017 à 134% en 2020 par des puits autorisés mais surtout par des puits illégitimes, dont le nombre dépasse le nombre de puits légaux et constitue une vraie menace sur les ressources en eau.

Le FTDES estime que l'épuisement important de l'eau par les puits illégitimes est le résultat d'un contrôle défaillant des agriculteurs et des industriels ainsi que de la faiblesse des mesures dissuasives envers les contrevenants et ce, malgré l'existence de nombreuses lois qui interdisent la réalisation d'opérations de forage anarchiquement et en particulier l'article 13 du code de l'eau.

Le Forum pense, ainsi, que la crise de l'eau en Tunisie est le résultat de la récurrence des politiques et des choix liés au secteur de l'eau depuis des années.

« L'adoption d'un modèle agricole soutenant les cultures consommatrices d'eau telles que les agrumes, les tomates et les pastèques, ainsi que l'abandon progressif de la culture céréalière, a entraîné des conséquences sociales et économiques graves que nous vivons aujourd'hui, se manifestant par la pénurie d'eau potable



• Le taux de remplissage des barrages selon l'ONAGRI a atteint le niveau de 22% de la capacité totale

et une inflation importante des prix des produits agricoles, menaçant ainsi la sécurité alimentaire en Tunisie ».

Et de rappeler qu'« au fil de l'histoire, les différentes civilisations en Tunisie se sont adaptées à la nature du climat à travers des infrastructures hydrauliques ingénieuses telles que les Fesquias et Mejels, ou en utilisant des aqueducs comme ceux de Zaghouan ainsi que les techniques agricoles économes en eau. Cependant, avec l'actuel modèle de développement instauré depuis le milieu des années 80, la pression sur les ressources a augmenté en raison du soutien à l'agriculture gourmande en eau et aux industries épuisantes

en eau, comme l'industrie du lavage de textile où le lavage d'un seul pantalon nécessite une quantité d'eau plus importante que la consommation quotidienne moyenne d'un individu. C'est aussi le cas de l'appui au secteur touristique dans les régions côtières où les interruptions d'eau sont fréquentes pour les ménages tandis que l'approvisionnement en eau des hôtels se poursuit selon un rythme normal ».

En conclusion, le FTDES affirme que « la crise de l'eau en Tunisie n'est pas simplement une crise de sécheresse et de manque de ressources, mais aussi une crise de modèle de développement et de choix politiques défailants ».

SOURCE : LE QUOTIDIEN

Cap-Bon

Alerte à la chasse illégale à la fauconnerie

Des alertes sont lancées, via les réseaux sociaux, concernant des pratiques et des moyens de chasse illégaux, utilisés pour la fauconnerie, notamment, dans la région du Cap-Bon.

Il s'agit surtout de photos et de vidéos illustrant divers types d'oiseaux piégés dans des filets fixes et ayant l'air fatigués après avoir lutté pour se libérer.

“Ces oiseaux peuvent s'arracher les plumes et se fracturer les membres, dans leurs efforts pour se libérer. Ils sont parfois piégés durant de longues périodes et même pendant toute la nuit dans ces filets”, a déclaré, furieux, à l'agence TAP, Bechir Najjar, ancien fauconnier de Kelibia, converti à l'activisme environnemental.

Najjar, qui lutte pour la réglementation de la chasse et pour sa conformité aux lois nationale et internationale et pour l'interdiction de la chasse au filet fixe, a ajouté qu'il faut mettre fin aux pratiques irresponsables et mettre en application des articles 172 et 173 du Code forestier qui régit la chasse en Tunisie et garantit un traitement juste envers les oiseaux et la faune sauvage.

“Le filet fixe que j'ai cessé d'utiliser personnellement, car il est catastrophique pour les oiseaux, est semblable à une chasse à la traîne, qui n'est pas sélective. Les rapaces, souvent des femelles à la recherche de nourriture, se trouvent piégées et engouffrées dans ces filets, puis meurent de faim ou de soif en laissant derrière des oeufs ou des petits”, a-t-il dit, estimant que ces pratiques portent atteinte à l'écosystème et à la faune sauvage, surtout que la saison de chasse coïncide avec la période de nidification et de couvaison de certaines espèces.

Poisons

D'après Béchir Najjar, certains fauconniers vont jusqu'à utiliser des poisons pour tuer



• Appel à mettre fin aux pratiques irresponsables en appliquant les articles 172 et 173 du Code forestier

les animaux et les empêcher de s'emparer des proies chassées, souvent des éperviers piégés et restés dans les pièges, la nuit. “C'est une catastrophe pour l'écosystème”.

L'activiste appelle, à cet effet, à respecter également les lois internationales et la Convention de Berne qui interdit les moyens de chasse non sélectifs pour assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels.

La fauconnerie, autorisée en Tunisie, de mars à fin juin, est régie par les dispositions du

Code forestier, révisé par la loi 88-20 du 13 avril 1988. L'article 165 (nouveau) stipule que la chasse vise l'équilibre entre les animaux sauvages, le couvert végétal et les activités humaines.

À cet effet, les chasseurs sont tenus d'exercer cette activité avec rationalité et responsabilité et de conserver l'équilibre et la durabilité des écosystèmes. Les instruments de chasse autorisés sont les fusils de chasse, les oiseaux rapaces et les chiens dressés pour la capture du gibier.

Les oiseaux de vol détenus légalement, doivent être convenablement logés, soignés, nourris, équipés, dressés et entraînés uniquement pour la chasse.

L'association “Les amis des oiseaux” n'a pas arrêté, depuis ces dernières années, de signaler des dépassements et des atteintes à la faune sauvage.

En 2023, elle a appelé à retirer un arrêté du ministère de l'Agriculture relatif à l'organisation de la chasse, qui autorisait l'utilisation de filets de chasse dans la capture des oiseaux

notamment au Cap Bon.

“Chaque année, ce sont plus de 50 000 oiseaux qui périssent dans ces filets au Cap Bon”, regrettait l'association, soulignant que l'arrêté publié chaque année par le ministère de l'agriculture est “en totale contradiction avec le code forestier”, qui est pourtant “la loi cadre en matière de chasse et de gestion de la faune sauvage”.

L'arrêté du ministère autorise la chasse au filet fixe, alors que l'article 173 du Code forestier interdit la chasse au filet et la chasse pendant la nuit.

SOURCE : LE TEMPS

Quand innovation rime avec tradition :

Plusieurs métiers liés à l'artisanat sont aujourd'hui menacés de disparition. Une triste réalité qui déplaît fortement aux artisans qui chérissent tant cette profession et aspirent à des jours meilleurs. Malgré la modernisation du secteur du textile et une compétition à armes inégales, le tissage traditionnel des nattes par exemple continue toujours de résister à l'automatisation. Transmise de père en fils, cette tradition artisanale n'est pas encore vouée à la disparition.

L'artisanat bouge !

Cet artisanat qui a connu ses heures de gloire à la fin du 19^{ème} siècle, avait presque sombré dans l'oubli lors de l'introduction de tissus de confection industrielle, avant de renaître de ses cendres. Ces nattes qui couvrent les parquets des mosquées et des mausolées, les entrées des maisons, les banquettes des cafés sont étalées au milieu des patios ou sur les terrasses. Ces natters sont bien déterminés à perpétuer ce métier très ancien dans le quartier du Rbat à Nabeul. Les ateliers, souvent attenants à la maison, sont signalés par des bottes de joncs dressés devant le seuil, jaune, vert, bordeaux et bleu violet. Le jonc vert (smar) se récolte entre la mi-juin et la fin juillet dans les sebkhas et sur les bords des oueds aux environs de la ville de Nabeul. En effet, sa préparation pour le tissage nécessitait savoir-faire et grande patience. Les joncs sont triés selon les teintes, la taille et le calibre pour assurer l'homogénéité de la trame et l'unicité tinctoriale de chaque pièce. Puis le natter s'applique à teindre les joncs de différentes couleurs afin de constituer le stock nécessaire pour l'année. Une fois les fibres prêtes à l'emploi, les artisans peuvent commencer à tresser l'objet. Cette étape nécessite dextérité et précision. Ces artisans travaillent accroupis, le métier étant tendu horizontalement devant eux à peine surélevés du sol; c'est avec leurs doigts qu'ils font passer les fibres de la trame entre les fils de la chaîne, les doigts jouant ici le même rôle que la navette dans un métier ordinaire. Un travail patient et méticuleux fait à la main de bout en bout. Une offre variée et une demande toujours aussi forte. Cela prouve que le tissage traditionnel des nattes a encore de beaux jours devant lui comme l'assure Ben Abda, un tisserand d'art traditionnel qui affirme qu'il a pu, grâce à ce métier qui se perpétue de père en fils, élever une fratrie de six enfants. Et comme disent tous les artisans de Nabeul et du monde : Si l'artisanat ne permet pas toujours à celui qui l'exerce de devenir riche, il lui permet de coup sûr d'être à l'abri du besoin.

L'artisanat des nattes et des couffins représente un axe de développement assez important pour les artisans nabeulien qui continuent à préserver ces métiers. La commercialisation des produits finis se heurte à plusieurs difficultés notamment la concurrence des produits manufacturés essentiellement les fibres industrielles et la plastique. Les enjeux du secteur des fibres végétales sont multiples. Il suffit de préserver le patrimoine naturel et culturel, valoriser la flore et garantir l'emploi et les revenus pour les artisans. Plusieurs problèmes menacent les artisans. Le refus des jeunes de s'investir dans ce secteur, la faiblesse des revenus, la concurrence des produits industriels, le manque des matières premières, le coût élevé de la production, autant de facteurs qui nuisent à cette activité et nécessitent l'élaboration d'études stratégiques susceptibles de l'aider à dépasser cette crise durable.

Mohamed, un vieux artisan, estime que l'art du tissage de la natte traditionnelle est transmis comme un trésor de père à fils. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques connaisseurs fortunés qui apprécient encore les nattes. Alors les jeunes ne veulent plus apprendre le métier sous prétexte qu'il n'a aucun avenir. La survie de l'activité de certains est due beaucoup plus à son amour pour le métier et son désir de lutter contre le dépeuplement de cette activité héritée de génération en



génération que ce qu'elle lui permet de générer comme revenu. «Aujourd'hui, la vannerie est plus décorative qu'utilitaire et la concurrence des matières synthétiques nous a fait perdre de grandes parts du marché. Pourtant, il n'y a rien à comparer entre la fibre végétale authentique, biodégradable, et le plastique. Ce dernier se détériore et ne dure pas», affirme Hédi.

Entre tradition et innovation

Pour sauver ce métier, l'Office national de l'artisanat tunisien (Onat) œuvre pour revaloriser le tissage des nattes comme l'a souligné Sana Mansour Ezzine, déléguée régionale de l'artisanat à Nabeul. « Notre objectif consiste à donner au métier de la sparterie une dimension internationale et à valoriser son rôle dans l'enrichissement du patrimoine culturel national tunisien. Avec leurs nombreux atouts, les fibres végétales notamment les nattes de Nabeul disposent d'un fort potentiel pour conquérir les marchés. Pour revaloriser ce métier, notre hub organise des sessions de formation pour les artisans qui veulent innover. C'est le premier coworkingspace en Tunisie spécialisé dans l'artisanat et le design, géré par l'association Cluster Art de la table Nabeul en partenariat avec L'ONA. Le Hub Design Nabeul offre une panoplie de services d'accompagnement, d'incubation, de formation, réseautage, de prototypage, d'impression 3D aux artisans, designers, étudiants en arts et créateurs et passionnés d'artisanat et ce à travers des coopérations avec les différentes structures: La Fondation Swisscontact en Tunisie (Programme TAKWEEN), l'UTSS (Programme CO'ART) Créative Tunisia (Programme réalité économique -broderie / habillement Nabeul -Hamamet) et Cawtar (Projet de partenariat avec l'AECID, intitulé «leadership transformatif pour une gouvernance locale inclusif»). Nous continuons à encadrer les artisanes de Soma et Menzel Témime qui utilisent les feuilles de palmier plus connues sous le nom de Joumar. La tendance des accessoires en fibres 100 % végétales se confirme cette saison. Smar, ou encore fibres de palmier, les fibres

végétales sont nombreuses ! Elles s'utilisent aussi bien en déco qu'en prêt-à-porter. Même les bijoux, les feckas du zhar, se font maintenant en smar»

Plébiscité par les plus grands noms de la mode, mais aussi du design, le smar, fibre végétale a fait son retour dans l'artisanat d'art. Coloré ou brut, assemblé à d'autres matières comme le cuir ou la céramique, comme vêtement ou revêtement de surface... Tout prétexte est bon à utiliser ce smar. Malléable, cette fibre végétale aux multiples vertus se transforme d'un simple geste en cordages et autres tissages. Avec dextérité, la jeune Rahma Bououn dompte la fibre pour la transformer en matière à création et donne à voir des pièces douces mais étonnantes. Cette jeune designer insufflé une nouvelle vie au smar en produisant des pièces contemporaines d'une élégance intemporelle, combinant tradition et modernité dans chaque création. « Je mêle ces fibres pour multiplier les possibilités de motifs et de performances. J'essaie de marier le smar au cuir, à la céramique ou au verre. La décoration végétale est de plus en plus mise à l'honneur, elle envahit notre intérieur et c'est tant mieux. Le smar se réinvente pour trouver sa place dans de multiples types d'intérieur... et d'extérieur ! Avec les tendances de décoration bohème, nature ou encore inspirées de voyages, les objets en smar s'inscrivent pleinement dans l'air du temps comme les supports des bougies, les verres à thé, les corbeilles, les carafes d'eau... Des productions artisanales tendances donc, mais qui en Tunisie ont aussi une vocation sociale, puisque cet artisanat contribue à soutenir l'emploi et à apporter un revenu aux femmes. Nos produits ont beaucoup plu à certaines grandes maisons européennes. Aujourd'hui, je travaille de façon artisanale et j'aime ça.» souligne Rahma qui semble avoir trouvé la recette pour réconcilier savoir-faire ancestraux et innovation technologique. Un concept voué à inspirer une nouvelle génération d'entrepreneurs pour explorer de nouvelles voies valorisant l'artisanat Made in Tunisia.»

Kamel BOUAOUINA

SOURCE : LE TEMPS

Avec des communes en difficulté :

C'est le printemps et la saison des moustiques est déjà à l'horizon. Alors que ces petites et ennuyeuses bêtes arrivent au galop pour s'inviter dans nos foyers, où sommes-nous dans le pro-

gramme de lutte contre ces moustiques de plus en plus voraces et verra-t-on, enfin, une véritable stratégie efficace pour réussir cette campagne au niveau des communes ?

La guerre contre les moustiques sera-t-elle, encore une fois, perdue d'avance ?

Les longues nuits blanches dans la plupart des quartiers de Tunis et beaucoup d'autres villes du pays hantent déjà les esprits. Pour ceux qui ont « l'habitude » de vivre un tel cauchemar bestial, le doute persiste, comme c'est le cas chaque année, quant à l'efficacité des campagnes anti-moustiques programmées par les communes et souvent dépassées par les événements.

Nous sommes au mois d'avril, mais avec la montée du mercure et l'arrivée prématurée de la chaleur, la saison estivale, de plus en plus longue, s'annonce particulièrement rude.

C'est qu'il suffit de faire le tour des banlieues de Tunis, notamment les quartiers populaires, pour constater que la « fête » a déjà commencé. Les premiers assauts sont déjà là avec des invasions des villes et des foyers par des moustiques décidées à maintenir leur « suprématie » et à ne rien changer aux scénarios des dernières années. C'est dire que les prémices de la saison ont bel et bien commencé au grand dam de ceux qui vont dire adieu au sommeil nocturne paisible.

Un travail collectif

Dans cette guerre souvent perdue contre ces « vampires » volantes, c'est la stratégie qui bat de l'aile avec une répartition de rôles qui laisse à désirer. Il y a, d'abord cette sacrée idée de donner une certaine indépendance aux municipalités, chargées de cette mission, sans pour autant leur donner les moyens d'assurer une bonne gestion de cette lutte anti-moustiques. Du côté des autorités compétentes, on a opté pour ce choix qui fait des municipalités le principal gestionnaire de cette guerre pour assurer une décentralisa-



tion au niveau du traitement et des moyens mis à disposition. C'est-à-dire qu'il appartient à chaque commune, désormais, de mobiliser ses propres moyens et de faire le boulot sans attendre le renfort habituel de l'administration centrale.

Au niveau du ministère de la Santé, premier responsable de la lutte anti vectorielle, il n'y a plus de raison pour un nouvel échec à ce niveau. Durant les trois dernières années, on a amputé le manque de réussite aux séquelles de la période de queue de pandémie qui a laissé les différents services du ministère, notamment, la direction de l'hygiène du milieu, à plat d'autant plus que ce sont, en effet, les services de cette direction, qui se chargent de mener les enquêtes sur les gîtes des larves des moustiques, et d'effectuer les tests pour choisir la famille de pesticides à utiliser. Cette fois-ci, cette

direction a eu le temps de mettre en place sa stratégie et elle n'aura pas de droit à l'échec.

Au niveau du ministère de l'Environnement, autre partenaire de cette délicate mission, nous espérons voir les premiers responsables prendre les choses au sérieux et se rattraper pour faire oublier leur « habituelle » passivité.

Les spécialistes conseillent d'agir dès le premier mois du printemps même si le risque de l'arrivée exceptionnelle des pluies en ce moment demeure réel et cause un bouleversement des cours d'eau qui aide à démultiplier les gîtes de développement des larves de moustiques.

Optimisme très mesuré

Verra-t-on tous ces facteurs réunis pour remporter cette nouvelle guerre annuelle contre les moustiques ?

L'optimisme demeure de mise, mais avec ce qui est en train de se passer au cours des dernières années, nous avons comme l'impression d'une démobilisation au niveau de la plupart des municipalités, qui ne fera que laisser le pauvre citoyen affronter sans aucune arme les suceuses de sang, de plus en plus aguerries pour agir sans pitié.

Du côté de la municipalité de Tunis, qui est chargée de la stratégie nationale de lutte contre les moustiques et qui intervient dans d'autres régions du pays, la volonté de bien faire est là, à l'image de l'optimisme affiché par le directeur de l'hygiène, Omar Ennaifer qui tente, à travers ses déclarations aux médias, de faire calmer le jeu : « La guerre contre les moustiques est déjà déclarée. Avec la hausse des températures, les interventions quotidiennes de lutte contre les moustiques à travers la pulvérisation des gîtes larvaires augmentent. Toutefois, du côté D'El Sejoumi, l'intervention dépend du niveau de l'eau qui doit être inférieure à 50cm pour commencer à pulvériser des pesticides sur cette zone où des interventions aériennes ont été déjà opérées ».

C'est tout ce qu'on a constaté comme préparatifs pour déclencher cette guerre. Le citoyen n'aura que son courage et sa patience pour « limiter » les dégâts nocturnes, avec l'espoir de voir les communes, généreuses lorsqu'il s'agit de projets qui rapportent mais souvent à court de moyens lorsqu'il s'agit de missions similaires, faire beaucoup mieux que par le passé.

Kamel ZAIEM